



PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE B, AAC ET CS DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (Box), avec un enseignant ou via Internet.

L'élève peut également s'entraîner de chez lui via le code en ligne (PASS ROUSSEAU).

Ces cours de code traiteront différents thèmes :

- *La loi et la circulation ;*
- *Le conducteur ;*
- *Précautions en prenant & en quittant son véhicule ;*
- *Documents, passagers, chargements ;*
- *Équipements de sécurité des véhicules ;*
- *Mécanique & sécurité ;*
- *La route ;*
- *Les autres usagers ;*
- *Règles & environnement ;*
- *Iers secours.*

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- *Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;*
- *Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;*
- *Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;*
- *Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.*

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- *le pourquoi* → - les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- *le comment* → - les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- *les risques* → - l'auto-évaluation.

L'élève se voit remettre un livret d'apprentissage numérique regroupant les compétences ci-dessus, afin de pouvoir suivre son évolution dans la formation. Une fiche de suivi numérique est remplie en parallèle par un enseignant de la conduite afin de tracer les leçons et les progrès de l'élève.



AUTO-ECOLE GEIB
255 Route de Saint-Omer
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE
☎ 03.21.87.08.63
✉ auto-ecole-geib@bbox.fr

Agrément n° : E 120 62 16 120
Code NAF: 855 Z
Siret : 75384878700010
Numéro Centre de formation : 32620305862
🌐 www.autoecolegeib.com

Les leçons de conduite sont réalisées en voiture école. Le stagiaire est accompagné à chaque fois d'un enseignant qualifié et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Un minimum légal de 20h en boîte manuelle ou de 13 heures en boîte automatique doit être réalisé avant présentation à l'examen. Toutefois, la durée de la formation dépend de :

- *L'évaluation de départ ;*
- *Du temps d'apprentissage nécessaire pour valider les 4 compétences de la formation ;*
- *La motivation et l'assiduité de l'élève.*

La conduite supervisée

La conduite supervisée peut avoir lieu après un formule de 20 heures en boîte manuelle ou de 13 heures en boîte automatique de cours de conduite, l'obtention du code de la route, l'obtention de l'attestation de fin de formation initiale et un rendez-vous préalable d'une durée de 2 heures.

La durée de la phase de conduite supervisée est libre (il n'y a ni de minimum, ni de de maximum de temps), l'élève n'est pas tenu de parcourir un nombre défini de kilomètres avec son accompagnateur. Il n'a donc aucun minimum imposé par la loi, on peut choisir de faire la conduite supervisée pour une courte période aussi bien que pour une très longue période.

Toutefois, la conduite supervisée doit être muni d'un disque « conduite accompagnée ». L'élève est soumis aux mêmes limitations de vitesse que les jeunes conducteurs. La conduite supervisée permet, entre autres, de ne pas perdre ses acquis entre 2 passages à l'examen.

Nous vous rappelons qu'il faut avoir 18 ans minimum pour prétendre à la conduite supervisée.

La conduite accompagnée

La conduite accompagnée peut avoir lieu après un formule de minimum 20 heures en boîte manuelle ou de 13 heures en boîte automatique, l'obtention du code de la route, et l'obtention de l'attestation de fin de formation initiale. Un rendez-vous préalable de 2 heures avec l'élève et son ou ses accompagnateurs et l'enseignant permet de relever les points forts et les points faibles de l'élève avant son départ en conduite accompagnée.

*La durée minimum de la phase de conduite accompagnée est fixée à **1 an** sans durée maximum.*

*Dans tous les cas, le stagiaire doit avoir parcouru au minimum **3000 km**.*

*Après avoir débuté la conduite accompagnée, le stagiaire et au moins l'un des accompagnateurs participent à **2 rendez-vous pédagogiques obligatoires** (2 X 3 heures).*

Ces rendez-vous se dérouleront en présence de l'enseignant de l'auto-école.

***Le premier** aura lieu après 4 à 6 mois de conduite accompagnée et **1000 kms** effectués.*

***Le second** a lieu à l'issue des **3000 kms** que vous aurez réalisés, et 1 à 2 mois avant de passer l'examen de la conduite.*

Chaque rendez-vous contient une partie pratique d'une heure (conduite en circulation) et une partie théorique de deux heures (séance en salle). Ces rendez-vous permettent à l'enseignant de constater vos progrès et répondre à toutes les interrogations du stagiaire ou accompagnateur.

Au terme des 3000 kms, le stagiaire peut passer l'examen de la conduite



Programme de formation détaillé

Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire- Démarrer et s'arrêter- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures- Utiliser la boîte de vitesses- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire- Regarder autour de soi et avertir- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation- Adapter l'allure aux situations- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité- Tourner à droite et à gauche en agglomération- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer et maintenir les distances de sécurité- Croiser, dépasser et être dépassé- Passer des virages et conduire en déclivité- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none">- Suivre un itinéraire de manière autonome- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence- Pratiquer l'éco-conduite